



Bourse Initiative Jeunes
pour les 11 - 17 ans

Dossier à déposer au siège de l'ARS

Si vous souhaitez être aidé pour compléter votre dossier, vous pouvez contacter le directeur de l'ARS, Florent OTT, au 03.89.83.24.46.

Si votre projet est retenu et aidé financièrement, il vous sera demandé de fournir un bilan de l'action réalisée dans un délai de 3 mois après la fin de l'action.

Fiche d'identité du porteur de projet

Titre du projet : _____

Responsable du projet (jeune)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Âge : ____ ans

Sexe : F H

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Type de Projet : Individuel Groupe

Dossier de demande de bourse

Nature du projet (précisez) :

Culture Sport Organisation d'un événement Environnement Solidarité Autre : _____

Descriptif du projet

Description du projet :

En quoi votre projet est-il différent ou innovant par rapport à ce qui existe ?

A qui s'adresse votre projet ?

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour réaliser votre projet ?

Lieu de réalisation du projet ?

Dates et principales étapes de réalisation de votre projet ?

Plan de financement du projet
A présenter toutes charges comprises (T.T.C.)

Dépenses		Recettes	
		➤ Autofinancement (apport personnel, recettes lié à des ventes, autres ...)	
➤ Achats A détailler : matières premières, fournitures diverses.		➤ Aides et subventions (à détailler)	
➤ Location (matériel)		➤ Autres (à détailler)	
➤ Prestations de services			
➤ Communication, publicité			
➤ Assurance		➤ Aide demandée à l'ARS	
➤ Transports, déplacements			
➤ Autres (à détailler) :			
Total des dépenses		Total des recettes	

Attention : le budget présenté doit être équilibré (montant des dépenses égal au montant des recettes).

Fait à _____ le _____

Signature du porteur de projet

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), Mme / Mlle / M _____ (Prénom & nom)
représentant légal de Mlle / M _____ (Prénom & nom du représentant du projet),
certifie avoir pris connaissance de son projet intitulé _____
qu'il/elle présente à la Bourse Initiative Jeunes.

Je l'autorise à participer à ce projet et à le présenter dans le cadre de la Bourse Initiative Jeunes.

J'ai bien noté que cette bourse est proposée par l'Association Animation Rhin-Sud, en collaboration étroite avec la communauté de communes Porte de France Rhin-Sud, et en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin.

Fait pour valoir ce que de droit

A _____, le _____

Signature du représentant légal,
précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »



BOURSE INITIATIVE JEUNES

Règlement 2011

L'association Animation Rhin-Sud, en collaboration avec la communauté de communes Porte de France Rhin-Sud et la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin, met en place un fonds d'aide pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans, intitulé « bourse Initiative Jeunes », pour les aider dans la réalisation de leurs projets.

CRITERES DE RECEVABILITE DES DOSSIERS

Nature du projet :

- culturel
- sportif
- organisation d'un événement
- environnemental
- solidaire
- etc...

Pour être éligibles, les projets devront :

- être innovants
- être réalisés dans l'année 2011, avec un bilan remis au plus tard le 15 décembre 2011

Sont exclus :

- les projets en cours de réalisation ou déjà réalisés
- les projets scolaires ou inscrits dans un cursus de formation
- les dossiers incomplets

Porteur de projets :

- les jeunes doivent être à l'initiative du projet, avoir entre 11 et 18 ans révolus au moment du dépôt du dossier, et être domiciliés sur la communauté de commune Porte de France Rhin-Sud.
- une autorisation parentale est à fournir pour les mineurs.

Une même personne ne peut bénéficier que d'une seule aide durant la même année civile.

Les projets collectifs seront prioritaires.

L'ARS se réserve le droit d'accepter ou non tout projet sans devoir se justifier.